



Le 29 avril 2025

Depuis le lundi 28 avril plus de 15.000 internes se sont déclarés grévistes en France, soit 1 interne sur 2 !

De nombreux médecins et futurs médecins se sont mobilisés dans la rue partout en France. Sur tout le territoire des médecins sont assignés ou réquisitionnés pour assurer la permanence des soins pour donner suite à l'appel à la grève des syndicats de médecins.

Ensemble, les étudiants en médecine, internes et médecins se sont réunis dans toutes les grandes villes de France pour dénoncer la proposition de loi n°966 portées par le député Guillaume Garot.

Cette proposition de loi favorisant la contrainte plutôt que le soutien sera délétère pour l'accès aux soins en ajoutant une contrainte de plus à l'exercice médical ambulatoire. Alors qu'ils alertent depuis des décennies sur le manque de moyens pour la santé et la pénurie criante de médecins, cette loi acte la fin de la liberté d'installation et le rétablissement des gardes obligatoires. Elle portera ainsi le coup de grâce à la médecine de ville.

A la suite de la manifestation, les représentants des étudiants, internes et jeunes médecins ont été reçus au ministère de la Santé et de l'Accès aux soins par le ministre Yannick Neuder qui a rappelé son opposition à toute mesure coercitive. Une méthode de travail commun autour du plan d'action annoncé par le premier ministre va débuter, afin de co-construire des solutions justes, pragmatiques et pertinentes pour la population.

Celles-ci devront s'appuyer sur la valorisation de l'engagement volontaire, et non sur l'obligation et la contrainte.

L'ensemble de la profession, étudiants, jeunes et seniors, appelle désormais les députés et les sénateurs à rejeter tout texte mettant fin à la liberté d'installation.

Le mouvement de grève se poursuivra jusqu'au retrait de la proposition de loi Garot.

Les médecins, en première ligne de l'accès aux soins en France au côté des autres soignants, ne tolèreront plus ces réformes insensées et délétères !

Nous appelons donc à la poursuite de la grève et des actions en cours jusqu'au retrait de toute mesure coercitive.